

Apprentissage transfrontalier entre le Grand Est et la Sarre : de l'expérimentation au droit commun

in Partager

f Partager

🐦 Tweeter

09/07/2018 | Emilie Zapalski



EMPLOI - FORMATION

📍 GRAND EST



Entre 2014 et 2018, une trentaine d'apprentis de la région Grand Est et du Land de Sarre se sont formés de part et d'autre de la frontière. Les deux régions veulent pérenniser cette expérience pilote. Les élus du Grand Est souhaitent une véritable équivalence des diplômes...

D'une expérimentation au droit commun. Depuis 2014, la région Grand Est et le Land de Sarre en Allemagne se sont lancés dans l'apprentissage transfrontalier. L'expérimentation, qui s'est déroulée jusqu'en 2018, avait pour point d'orgue, le 20 juin 2018, la remise officielle des attestations à 11 jeunes diplômés de l'année 2017-2018 à Sarrebrück.

Un accord-cadre, conclu en juin 2014 entre l'ex-région Lorraine et le Land, a en effet permis de définir cette nouvelle forme d'apprentissage à destination des jeunes des régions frontalières. Le projet s'est déroulé sur les deux territoires : la partie pratique de l'apprentissage réalisée en Sarre et la partie théorique dans le Grand Est.

Trente jeunes ont pu bénéficier du dispositif pilote depuis son lancement, dans des secteurs d'activité divers : commerce, restauration, électrotechnique, menuiserie, logistique, transport... L'enjeu est important pour la France : on compte aujourd'hui 46.000 transfrontaliers français qui travaillent en Allemagne, d'après les données de 2017 du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). L'Insee recense quant à lui un flux de 4.000 Allemands environ venant travailler en France (chiffres de février 2015). En Allemagne, le taux de chômage est tombé à 5,7% en décembre 2017, voire 2 à 3% dans les régions du sud... et les entreprises se tournent vers la main-d'œuvre étrangère.

Cette première expérience d'apprentissage transfrontalier a porté ses fruits. "Les jeunes ont eu de bons résultats en termes de formation, de mobilité, d'apprentissage de la langue, détaille Nicole Muller-Becker, vice-présidente en charge de la coopération transfrontalière et du développement du multilinguisme à la région Grand Est. Sur les onze présents lors de la remise, les trois quarts ont eu une possibilité d'embauche à l'issue de leur contrat. Et au-delà de leur insertion, nous avons remarqué une vraie envie de part et d'autre pour s'engager dans cette coopération."

Pérenniser le dispositif

"Nous souhaitons pérenniser le dispositif et faire entrer l'apprentissage transfrontalier dans le droit commun", insiste la vice-présidente, qui espère pouvoir compter sur la dynamique exprimée en janvier 2018 par Emmanuel Macron et Angela Merkel en matière de coopération transfrontalière, avec en ligne de mire notamment l'équivalence des diplômes. "Les jeunes qui ont suivi une formation en France doivent avoir une formation complémentaire pour voir leurs diplômes reconnus en Sarre, souligne Nicole Muller-Becker. Cela représente un à deux ans supplémentaires. Nous souhaitons que leurs diplômes soient directement reconnus de part et d'autre."

Mais avant ces éventuelles avancées, et pour rester dans le pragmatisme, la région finance deux postes de développeurs de l'apprentissage, avec la BundesAgentur für Arbeit, le Pôle emploi allemand, pour 112.000 euros sur deux ans. La vice-présidente insiste sur cette nécessité d'accompagner les parents et les jeunes, et de les aider à trouver une entreprise, une des clés de la réussite du dispositif selon elle.